

Mont Ventoux : cyclistes, soyez prudents en descente !



Si la montée du Mont Ventoux à vélo semble périlleuse, sa descente l'est tout autant car elle peut engendrer des vitesses pouvant être excessives et non maîtrisées. C'est pourquoi le Département de Vaucluse vient d'installer des panneaux de signalisation pour appeler les cyclistes à la plus grande prudence.

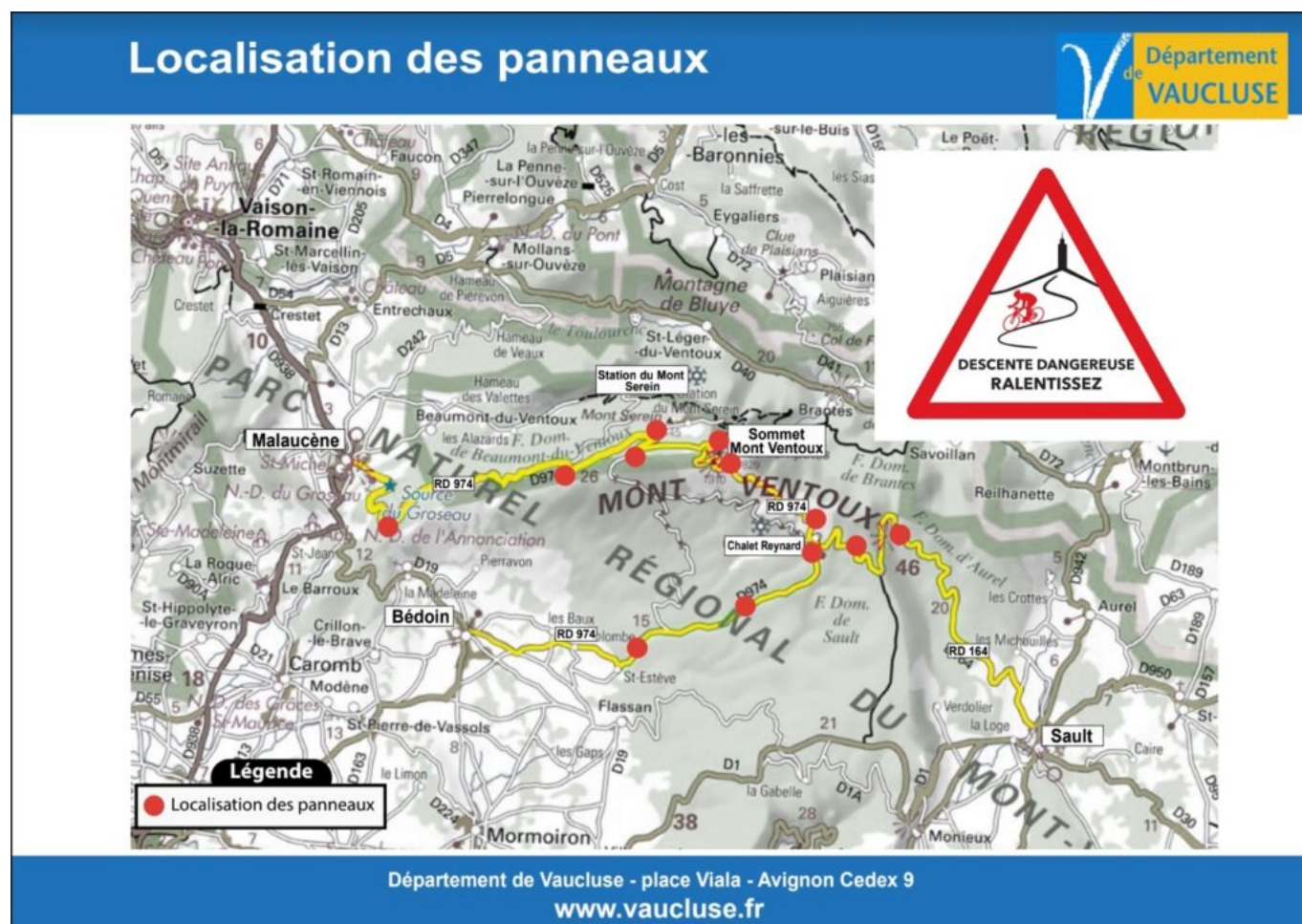
Fatigue, manque de lucidité, euphorie liée à la performance... Plusieurs facteurs peuvent rendre la descente du Géant de Provence dangereuse. Et c'est sans compter la cohabitation avec les voitures et les motos. Sur la période 2007/2022, 62 accidents impliquant des vélos ont été recensés dont 4 avec au moins un tué, 25 avec au moins un blessé grave, et 33 accident matériel

Le Département de Vaucluse a donc installé 12 panneaux de signalisation à destination des cyclistes,

Ecrit par le 25 novembre 2024

alertant sur la dangerosité de la descente et sur la nécessaire maîtrise de la vitesse. 5 panneaux ont été installés sur la RD974 côté Nord (Malaucène), 5 sur la RD974 côté Sud (Bédoin), et 2 sur la RD164 côté Est (Sault). Les panneaux, dont le coût de fabrication s'est élevé à 1 760€ avec leurs supports, sont uniques et ont été conçus par le Département. On peut y apercevoir un cycliste en rouge, avec en arrière-plan le symbole graphique du Mont Ventoux.

Pour une descente en toute sécurité, le Département conseille faire un point météorologique afin de débiter la montée du Géant de Provence, de prévoir un équipement contre le froid pour faire face à un éventuel contraste thermique, d'adapter sa vitesse en fonction de l'état de la chaussée, de bien rester à droite, d'attendre un peu en haut du Ventoux avant de le redescendre, et d'avoir du matériel adapté et en bon état. Le Département appelle également à la prudence et à la vigilance de tous les usagers, peu importe leur véhicule. Il est conseillé d'adapter sa vitesse, de rester en permanence sur sa voie de circulation, et d'être attentif aux autres.



V.A.

Prévention des cambriolages : les conseils de la gendarmerie de Vaucluse



Alors que le Vaucluse figure parmi [les départements de France les plus touchés par les cambriolages](#), les gendarmes de Vaucluse vous rappellent les règles de sécurité de base afin de se prémunir de ce type de vol.

« Avec 2153 cambriolages constatés en zone gendarmerie en 2022 et 600 au cours des 4 premiers mois de l'année, le Vaucluse demeure l'un des départements les plus impactés par ce phénomène », rappellent les gendarmes de Vaucluse.

Pour mieux se prémunir de ce type de désagrément, ces derniers conseillent d'appliquer l'EFFRAC (Eclairage, Fermeture, Film, Renforcement, Alarme, Cache).

Ainsi, pour davantage se protéger, la gendarmerie conseille d'installer des spots à détection autour de

Ecrit par le 25 novembre 2024

l'habitation, si possible à bonne hauteur pour éviter qu'ils ne soient réorientés ou cassés. En période hivernale, utiliser un programmateur qui allumera automatiquement une lumière à l'intérieur à l'heure choisie.

Autre conseil de basse qui résonne comme une évidence : ne pas quitter son domicile sans s'être assuré que tous les ouvrants sont bien fermés, même en été.

« La vidéo-protection est un moyen dissuasif et utile pour décourager et identifier les cambrioleurs, explique également la maréchaussée vaclusienne. Les caméras wifi ou d'autres dispositifs plus complets sont nombreux sur le marché. Leur mise en œuvre ne nécessite aucune autorisation particulière à condition de ne filmer que sa propre emprise (pas la voie publique, pas les voisins,...). L'apposition de signalétique est préconisée pour dissuader les cambrioleurs. »

Par ailleurs, les fenêtres et les baies vitrées sont les ouvrants les plus fragiles. Il faut donc les renforcer au moyen de barres de renforts positionnées dans les rails. Idem pour les volets lors des départs en vacances. Privilégier des serrures et des verrous sur plusieurs points de la porte.

[A lire aussi : « Sécurité : le Vaucluse champion des cambriolages »](#)

Installer une alarme reliée à des capteurs d'ouverture ou de mouvement constitue aussi un bon moyen de dissuasion. « Il existe des systèmes simples à installer soi-même mais un professionnel vous assurera une installation judicieuse et optimale », précise la gendarmerie nationale.

Enfin, pour les caches, privilégier les cachettes originales et éviter les piles de linges ou le dessous du matelas. De même, ne pas laisser de clés de voitures sur le meuble qui se trouve juste à l'entrée de l'habitation.

Les gendarmes du département conseillent également de souscrire à '[l'opération tranquillité vacances](#)' afin que la gendarmerie intègre dans la programmation de ses patrouilles le domicile des particuliers partis en vacances (même pour une courte durée). « C'est gratuit ! », insistent-ils.

« En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17. En cas d'observation d'un individu au comportement ou aux agissements suspects (rôdeur, démarchage sans autorisation, individu ganté ou essayant de se dissimuler,...), composez le 17 même dans le doute », termine la gendarmerie.

(Carte) : le plan 'Vigilance moustique tigre' bientôt lancé en Vaucluse et en Provence

Ecrit par le 25 novembre 2024



Alors que sa présence est avérée en Vaucluse depuis plus de 10 ans maintenant, et à quelques jours du lancement [du plan officiel de lutte contre le moustique tigre](#), [vigilance-moustiques](#) publie la carte du moustique tigre 2023 qui confirme une nouvelle fois la progression de l'espèce en métropole. C'est désormais 71% du territoire national qui est infesté par cet insecte.

[Vigilance-moustiques](#), site d'information sur la présence de moustiques en France et dans le monde et son partenaire la marque [Manouka](#) de produit anti-moustique, viennent de dévoiler la carte de la présence de l'*Aedes Albopictus* (plus connu sous le nom de moustique tigre) en France.

Le Vaucluse, où la présence de cet insecte pouvant transmettre des maladies comme le chikungunya, la dengue ou le zika est officiellement avérée depuis 2011, fait partie des 68 départements métropolitains où le moustique tigre est considéré comme 'Implanté et actif' (7 autres sont placés en vigilance orange : voir carte ci-dessous).

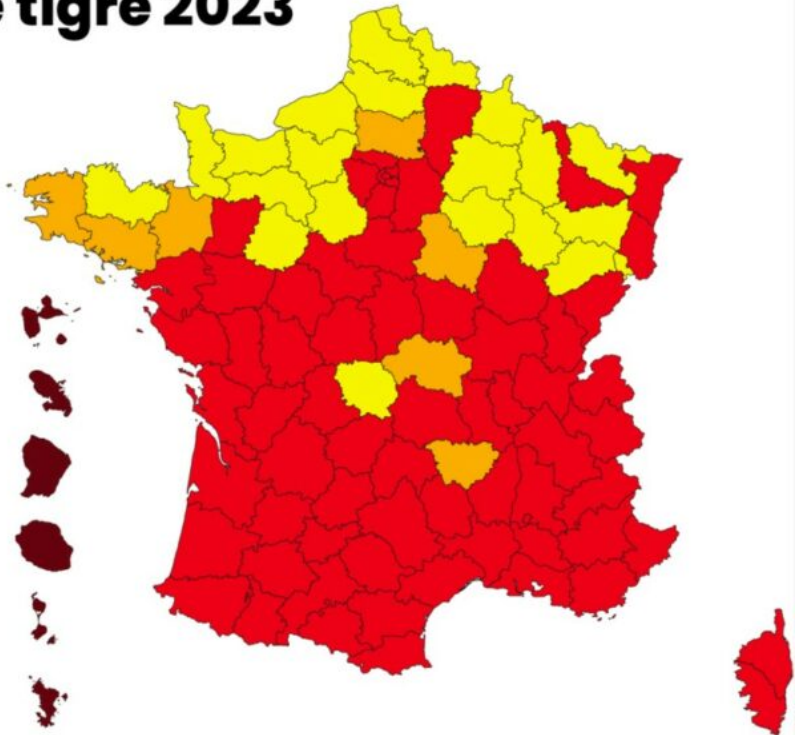
« La progression du moustique tigre cette année se poursuit avec 4 nouveaux départements colonisés et placés en vigilance rouge, explique [vigilance-moustiques](#). Il s'agit de La Meurthe et Moselle, le Loir et Cher, le Loiret, et le Val d'Oise. A cette liste, s'ajoute 3 nouveaux départements en vigilance orange, tous situés en Bretagne qui était jusque-là épargnée : L'Ille et Vilaine, le Morbihan et le Finistère. »

Ecrit par le 25 novembre 2024

Carte du moustique tigre 2023

vigilance-moustiques.com

- Cas de maladie déclarée
- Implanté et actif
- Interception ponctuelle
- Surveillance entomologique
- Veille sanitaire - Rien à signaler



Partenaire officiel

Le phénomène épidémique s'amplifie avec 65 cas en 2022

D'année en année, des épidémies se déclenchent régulièrement en métropole et sont stoppées plus ou moins rapidement grâce [au dispositif de lutte mis en place par l'Etat du 1er mai au 30 novembre](#). Dans ce cadre la direction générale de la santé lancera donc le 1er mai prochain le plan national anti-dissémination contre la Dengue et le Chikungunya rebaptisé (depuis l'identification du risque Zika) 'plan anti-dissémination d'arboviroses', et concentre sa communication sur les départements où le moustique tigre est présent de manière active.

Pour autant, depuis 10 ans, le nombre de 'cas autochtones' enregistrés lors des épidémies augmente sensiblement avant qu'il soit possible de les juguler. En 2011, les 1ers foyers épidémiques de dengue ont été recensés dans les départements du Var et des Alpes maritimes et ne concernaient que 2 à 4 individus. En 2014, 1 foyer de 12 cas autochtones a été enregistré près de Montpellier. En 2015, 7 cas autochtones furent enregistrés à Nîmes. En 2022, ce sont 9 foyers épidémiques totalisant 65 cas autochtones de dengue qui ont été recensés dans la partie sud de la France malgré la mise en œuvre du plan anti-dissémination. L'expérience montre cependant que les départements en vigilance orange passent la plupart du temps au rouge dans les années qui suivent et méritent donc une attention particulière.

« Une fois l'épidémie partie, c'est très compliqué de l'arrêter. »

Ecrit par le 25 novembre 2024

De quoi inquiéter plusieurs spécialistes qui n'ont pas hésité à faire part de leurs craintes dans les colonnes de nos confrères du Parisien en février dernier : « Je suis inquiète pour l'été car en métropole la population n'est pas sensibilisée, elle ne connaît pas ce moustique », assure ainsi, Anna-Bella Failloux, directrice de l'unité Arbovirus et insectes vecteurs à l'Institut Pasteur à Paris. « Une fois l'épidémie partie, c'est très compliqué de l'arrêter », confirme Xavier de Lamballerie, chercheur et directeur du centre national de référence des arbovirus.

En effet, les phénomènes épidémiques sont très rapides pour se propager comme on a pu le constater en Italie en 2007, période où le Chikungunya et la dengue n'étaient pas spécialement surveillés. Fin juin: une personne porteuse de la maladie arrivait dans le pays. Début juillet, le premier cas autochtone était déclaré et au bout d'un mois et demi les autorités transalpines recensaient déjà 300 cas...

Dans tous les cas, « 2022 est une année charnière où on a franchi une étape de plus dans le risque », reconnaît déjà Marie-Claire Paty, coordinatrice de surveillance des maladies vectorielles chez Santé publique France.



Le moustique tigre est reconnaissable à ses rayures noires et blanches. @ jcomp - fr.freepik.com

Comment reconnaître le moustique tigre ?

L'*Aedes Albopictus* est plus petit qu'une pièce de 1 centime (quelques millimètres), il a un vol assez lent et il est facile à écraser en vol. Vu de plus près, on distingue qu'il est noir avec des rayures blanches sur les pattes et sur l'abdomen, ce qui lui vaut son surnom de moustique tigre.

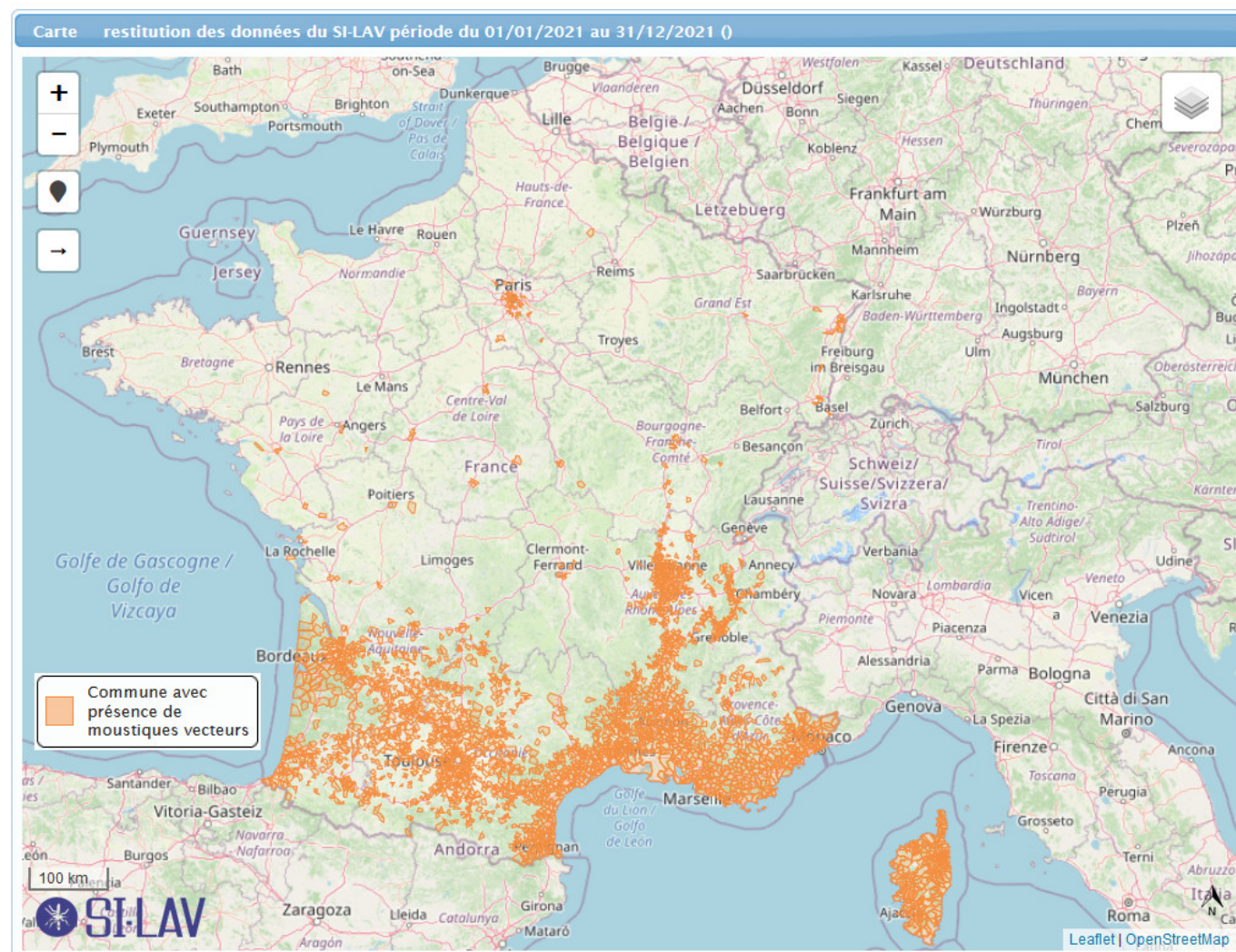
Habitué dès son origine asiatique à naître dans des petits gîtes (plantes retenant l'eau), il a pu aisément coloniser toutes sortes de gîtes larvaires accidentels que lui propose l'environnement urbain et péri-urbain (coupelles sous les pots de fleurs, arrosoirs, vieux pneus, gouttières bouchées, etc...). Venu d'Asie, le moustique tigre est d'une adaptabilité hors du commun, ce qui lui a permis de coloniser 60 pays dans le monde, et de faire partie des 10 espèces les plus invasives au monde.

Afin d'orienter l'action des organismes en charge de la 'lutte anti-vectorielle', il est essentiel de signaler

Ecrit par le 25 novembre 2024

la présence du moustique tigre partout où il se trouve. En cas d'observation d'un spécimen suspect, le prendre en photo, si possible avant de l'avoir écrasé, ou bien après l'avoir neutralisé sans l'abîmer, puis envoyer la photo à Vigilance-moustiques qui l'enverra aux organismes compétents pour authentification.

[Pour savoir si votre commune est colonisée par le moustique tigre cliquer ici](#)



Dès 2021 de nombreuses communes de la région été touchées par la présence de l'*Aedes Albopictus*.

Comment agir ?

Veiller à ne pas laisser d'eaux stagnantes dans son environnement proche : vider les soucoupes des pots de fleur (ou mettre du sable dedans), vider et retourner les pneus, seaux ou arrosoirs ainsi que tous les petits objets (jouets d'enfants...) laissés à l'extérieur, nettoyer les gouttières ou canalisations bouchées, traiter les mares avec des larvicides, recouvrir les cuves de récupération des eaux de pluie, nettoyer les replis des bâches laissées à l'extérieur, les bâches de piscine, renouveler l'eau des vases, de la gamelle

Ecrit par le 25 novembre 2024

du chien...

De manière générale, surveiller la moindre cavité qui peut se remplir d'un peu d'eau sans pouvoir se vider naturellement. Il suffit de quelques millilitres d'eau stagnante pour que le moustique tigre femelle puisse y pondre des centaines d'œufs.

Le moustique tigre ne vole pas très loin de ses propres ailes (100 à 200 mètres). Il est donc possible de vérifier dans le périmètre immédiat autour de la découverte si d'autres sont présents, qu'il faudra signaler de la même manière.

L.G.

Tout savoir sur le moustique tigre sur www.vigilance-moustiques.com

**Un foyer est dit épidémique à partir du moment où l'on constate 2 cas autochtones déclarés, groupés dans le temps et l'espace.*

Vaison-la-Romaine : Les écrans et nous, si on prenait les choses en main ?

Écrit par le 25 novembre 2024



Ce vendredi 21 avril, dans le cadre de son dispositif intercommunal de soutien à la parentalité, la communauté de communes Vaison Ventoux organise une journée de sensibilisation au bon usage des écrans, intitulée « Les écrans et nous : si on prenait les choses en main ? ».

Face aux signaux d'alerte activés par les professionnels de santé, de l'éducation et de l'enfance, la communauté de communes Vaison Ventoux s'investit sur la question du bon usage des écrans. Tout au long de l'année, elle accompagne et conseille les familles. Elle organise également de nombreux rendez-vous par le biais de son service numérique et de ses services enfance-jeunesse (semaine sans écrans, conférences-débats, atelier de prévention dans les écoles, etc.).

Cette année, elle dédie un temps fort tout particulier aux familles, la journée « les écrans et nous : si on prenait les choses en main ? ». Organisée ce vendredi 21 avril, cette journée de prévention s'articulera en deux temps. L'après-midi, des ateliers de sensibilisation se dérouleront à l'accueil de loisirs (pour les enfants à partir de 7 ans) et au club jeunes (pour les jeunes de 10 à 17 ans).

A partir de 18h, une soirée « Théâtre-Forum » sera organisée à l'accueil des loisirs. Le principe ? des saynètes d'improvisation permettront une approche ludique et décalée du sujet pour mettre en lumière les pratiques quotidiennes face aux écrans et les dérives possibles. Ce temps théâtral sera suivi d'un échange avec le public, animé par le club jeunes et Chiara Cuomo, psychologue clinicienne.

Soirée adaptée aux adultes, aux adolescents et aux enfants à partir de 7 ans (entrée libre).

Plus d'informations sur www.vaison-ventoux.fr ou au 04 90 62 76 18.

Écrit par le 25 novembre 2024

J.R.

Université d'Avignon : journée autour de l'égalité ce mercredi



Dans le cadre de son plan d'action pour l'égalité entre femmes et hommes, [Avignon Université](#) organise sa troisième journée sur la thématique de la prévention et l'accompagnement des violences sexuelles et sexistes, ce mercredi 15 février.

Organisée à l'attention de l'ensemble de la communauté universitaire (personnels, étudiantes et étudiants), cette journée, qui se déroulera de 11h30 à 19h30, sera également l'occasion de lancer la plateforme de signalement www.signalement.uni-avignon.fr

Ecrit par le 25 novembre 2024

Déroulé de la journée

11h30-14h : Stands d'exposition et d'informations - *Hall du bâtiment sud.*

Participation des associations : Planning familial 84, Centre d'information sur les droits des femmes et familles (CIDFF84) et InterAsso Avignon.

14h-16h : Ateliers thématiques - *Espace cafétéria du Crous.*

- « Etre une femme à l'université, c'est être à sa place » animé par Jessica Sainty et Christèle Lagier, maîtresses de conférences.
- « Dispositifs, mesures de prévention et accompagnement contre les VSS dans l'encadrement des travaux de recherche » animé par Sabrina Royer, maîtresse de conférences.
- « Respecte ! » animé par InterAsso Avignon.

16h-17h15 : Projection du film Briser le silence des amphis - *Amphi AT01.*

Introduction par Alice Béja, coproductrice (Sciences po Lille) - visioconférence.

17h15-19h30 : Table-ronde - *AmphiAT01.*

Participation d'Avignon Université, d'Alice Béja, de l'association de médiation et d'aide aux victimes (AMAV Avignon), du Centre d'information sur les droits des femmes et familles (CIDFF84), du Planning familial 84 et des animatrices des ateliers de l'après-midi.

Mercredi 15 février de 11h30 à 19h30 à l'université d'Avignon Campus Hannah Arendt, bâtiment sud.

N.S.

Plan grand froid : comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone ?

Invisible, inodore, sans saveur et non irritant, le monoxyde de carbone est une des principales causes d'intoxication accidentelle en milieu domestique. En période hivernale, les risques augmentent en lien avec l'utilisation d'appareils à combustion. Pour cet hiver, le risque d'intoxication au monoxyde de carbone est accru dans le contexte de l'augmentation du coût de l'énergie et de l'utilisation de chauffage d'appoint ou de groupes électrogènes.

La région PACA fait partie des régions les plus concernées. Au cours de la période de chauffe 2021-2022, 35 épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone (CO), survenus par accident et impliquant 92

Ecrit par le 25 novembre 2024

personnes, ont été signalés, sans décès à déplorer. Depuis 2006, début de la surveillance, le nombre de personnes intoxiquées chaque hiver en région PACA se situe autour de 200 personnes. A ce jour, la saison hivernale 2021-2022 est celle qui a fait le moins de victime. Chaque année, une centaine de décès en moyenne est répertoriée dans la France entière.

Les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone

L'intoxication chronique (émanation de CO faible mais continue) se manifeste par des maux de tête, des nausées, de la fatigue. L'intoxication est lente et les symptômes de cette intoxication sont peu spécifiques et peu évocateurs. Elle peut être confondue avec d'autres pathologies.

L'intoxication aiguë (émanation de CO importante et rapide) entraîne des vertiges, une perte de connaissance, une paralysie musculaire, des troubles du comportement, voir le coma ou le décès.

La sévérité de l'intoxication dépend de l'intensité de l'exposition, de la fragilité de la personne (nouveau-né, enfant) et de l'état de santé préalable de l'individu exposé (antécédents cardio-vasculaires et pulmonaires).

En cas d'intoxication aiguë ou de soupçon d'intoxication, la prise en charge doit être rapide et peut justifier une hospitalisation spécialisée. Il est recommandé : d'aérer les locaux ; d'arrêter si possible les appareils à combustion ; d'évacuer les locaux ; de ne réintégrer les locaux qu'après le passage d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs-pompiers ; d'appeler les secours au 15, 18 ou 112, et 114 pour les personnes malentendantes.

Limiter les risques d'intoxication

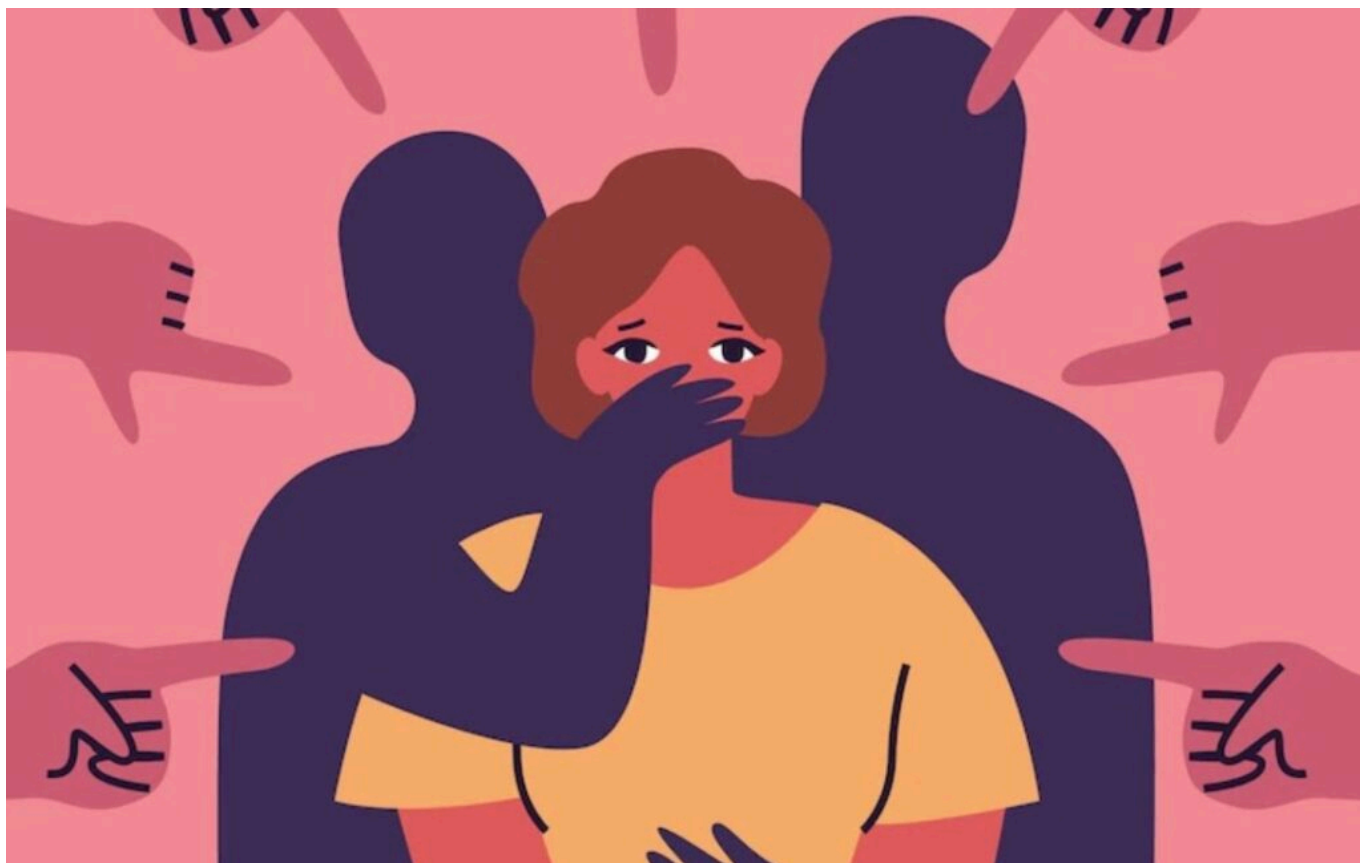
- Avant l'hiver, faire systématiquement vérifier par un professionnel qualifié les installations (chaudières, cheminées, chauffe-eau, conduits d'aération, poêles) quel que soit le combustible utilisé ;
- Aérer au moins 10 minutes par jour votre logement, même s'il fait froid ;
- Maintenir vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et les sorties d'air (grilles ou bouches d'aération) ;
- Installer un détecteur de monoxyde de carbone ;
- Respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant.

Depuis plusieurs jours, il a été observé des incidents liés à l'utilisation de barbecues et de braseros en intérieur. Détournés de l'usage recommandé, ces appareils sont dangereux et présentent des risques d'intoxication au monoxyde de carbone. En moyenne, chaque jour à Avignon, deux incidents ont à déplorer. Il est donc recommandé de ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; de placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; de ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Écrit par le 25 novembre 2024

J.R.

La mission locale jeunes grand Avignon organise un évènement prévention et lutte contre les discriminations



La [mission locale jeunes Grand Avignon](#) organise un évènement sur le thème de la prévention et de la lutte contre les discriminations le jeudi 17 novembre, au cinéma Pathé Cap Sud. Cet évènement s'inscrit dans la continuité d'un ensemble d'actions menées par la mission locale auprès des jeunes et des salariés pour prévenir et lutter contre les discriminations.

Ecrit par le 25 novembre 2024

L'objectif de cette matinée est de sensibiliser à la prévention l'ensemble des salariés de la mission locale et des jeunes de 16 à 25 ans et de présenter les différentes actions menées sur le territoire directement auprès des jeunes de la mission locale ou via les partenaires.

Cela sera aussi l'occasion de recevoir les jeunes de la [mission locale de Rambouillet](#) qui présenteront leur spectacle sur ce thème et permettront de créer du dialogue.

Programme

- 8h30-9h : accueil
- 9h-9h30 : discours d'ouverture et signature de la charte de la lutte contre la discrimination au niveau régional.
- 9h30-10h : théâtre forum sur les discriminations Yes You Can groupe de jeunes accompagnés par la mission locale de Rambouillet.
- 10h10-10h40 : présentation des ateliers participatifs déployés depuis 2019 par la [mission locale jeunes Grand Avignon](#) auprès des jeunes dans le cadre de la recherche action discrimination portée par [l'ARDML PACA](#).
- 10h50-11h35 : spectacle autour des discriminations Yes You Can groupe de jeunes accompagnés par la mission locale de Rambouillet.

Tout au long de la matinée, les partenaires du territoire seront également présents pour présenter leur offre de service. Seront présents : Le Refuge, LICRA, CIDFF, LGBTQ, la MRAP, MDA, Planning familial, Sos Avocat d'enfants.

Jeudi 17 novembre de 9h à 12h au cinéma Pathé Cap Sud, 175 rue Pierre Seghers, Avignon.

J.R.

Le maintien en emploi : des aides financières et techniques pour soutenir employeurs et salariés

Écrit par le 25 novembre 2024



Jeudi 17 novembre, l'Aist84 organise une réunion d'information, d'échanges et de prévention est organisée sur le sujet du maintien en emploi.

Toute personne peut connaître, au cours de sa vie, des événements, personnels ou professionnels, susceptibles d'impacter sa santé. Face à ces problématiques, il est essentiel, tant pour le salarié que pour l'entreprise, d'éviter une perte d'emploi et de compétences. Le maintien en emploi est précisément là pour ça, et ce tout au long du parcours professionnel du salarié.

Le maintien en emploi ne se limite pas aux salariés en arrêt de travail. C'est une démarche qui peut être mise en œuvre dès lors qu'un salarié éprouve des difficultés à réaliser son travail et que l'activité de l'entreprise en est impactée. De nombreuses aides financières et techniques, ainsi que des outils spécifiques, existent pour soutenir employeurs et salariés.

Marie-Pierre Barrière, médecin du travail, Nathalie Suard, infirmière en santé au travail, et Julie Amoureux, assistante sociale du travail, vous proposent une réunion d'information et d'échanges pour vous donner les clés du maintien en emploi.

Programme

Ecrit par le 25 novembre 2024

- Qu'est-ce que le maintien en emploi ?
- Zoom sur la réglementation.
- Quels impacts pour l'entreprise ?
- Les dispositifs : aides pour l'employeur, aides financières, aides techniques, outils spécifiques.
- Ce qu'il faut retenir.

Réunion le jeudi 17 novembre de 8h30 à 10h, 40 rue François Premier à Avignon. Inscription gratuite en suivant ce [lien](#).

J.R.

Saze parmi les 41 communes accompagnées par la région Occitanie dans leurs missions de sécurité et de prévention

Ecrit par le 25 novembre 2024



Mardi 4 octobre, [Carole Delga](#), présidente de la région Occitanie et Thierry Mathieu, conseiller régional délégué à la sécurité, ont annoncé les 41 communes prochainement accompagnées dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « La Région vous protège » grâce à un montant total d'1M€. Parmi les communes, celle de Saze, commune gardoise du Grand Avignon.

A cette occasion, [Carole Delga](#) a détaillé l'ensemble des actions régionales engagées en matière de protection des personnes et de prévention des violences. La commune de Saze sera ainsi accompagnée par la Région Occitanie afin d'acquérir un véhicule adapté au terrain et d'acheter des équipements de protection des personnels.

« Protéger nos habitants, c'est garantir le droit à la sécurité pour tous. Ce sujet ne doit souffrir d'aucune démagogie. Ma vision, c'est la sécurité républicaine et pas la République sécuritaire, en proximité, avec des moyens pour prévenir et pour agir, a déclaré Carole Delga. S'il incombe à l'Etat d'équiper la gendarmerie et la police nationale, j'ai souhaité proposer aux communes et aux intercommunalités de les accompagner dans leur effort de sécurité du quotidien. Aujourd'hui, l'heure est aux résultats et ce sont 41 communes qui vont pouvoir bénéficier de l'aide de la Région, qui mobilise une enveloppe de 1 million d'euros ».

Ecrit par le 25 novembre 2024

J.R.